

Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$

Contexte et méthodes



Préparé pour :
Le Conseil national de développement économique des Autochtones

Par : **Fiscal Realities Economists**

Novembre 2016

Table des matières

Contexte	1
Écarts dans les indicateurs économiques	3
Améliorer l'éducation et la formation des Autochtones	5
Améliorer les possibilités et la participation des Autochtones.....	9
Comblé l'écart dans la productivité	12
Une occasion à saisir pour l'économie canadienne	15
Incidences sur les budgets gouvernementaux	17
Coûts	17
Recettes publiques	19
Effet combiné.....	21

Contexte

La production économique totale par habitant d'un pays est un indicateur de son bien-être économique moyen, ou niveau de vie. Cela signifie que le niveau de vie de la population d'un pays est le produit de sa productivité au travail et de son taux d'emploi.¹ Pour éviter une diminution du niveau de vie canadien, la main-d'œuvre canadienne doit accroître sa productivité pour soutenir la population croissante des aînés.

Le nombre de Canadiens âgés (65 ans et plus) a augmenté de 14 % entre 2006 et 2011.² Ce taux de croissance correspond à plus du double de celui de l'ensemble de la population canadienne. En 2011, cette tranche d'âge représentait près de 15 % de la population canadienne, un taux record, et sa proportion n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960.

Au cours des années 1960, 1970 et 1980, le ratio dans la population canadienne était d'au moins deux personnes du groupe d'âge qui intégrait la population active (entre 15 et 24 ans) pour chaque membre du groupe d'âge qui quittait la population active (entre 55 et 64 ans).³ En 2011, pour la première fois dans l'histoire du pays, le groupe d'âge des 55 à 64 ans était plus nombreux que celui des 15 à 24 ans. Cela signifie qu'il y a maintenant moins de jeunes qui s'appêtent à intégrer la population active qu'il n'y a de personnes qui s'appêtent à la quitter.

¹ Le taux d'emploi est le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. En choisissant de combler l'écart dans le taux d'emploi, la méthodologie incorpore implicitement des différences dans le taux d'activité entre les deux populations. Le taux d'activité est le nombre de personnes faisant partie de la population active, qui inclut les personnes avec emploi et sans emploi, exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

² Statistique Canada, Document analytique, La population canadienne en 2011 : âge et sexe. Document consultable à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011001-fra.cfm>.

³ Statistique Canada, Document analytique, La population canadienne en 2011 : âge et sexe, Figure 5 – Ratio entre le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans et celles âgées de 55 à 64 ans, Canada, 1921 à 2011. Document consultable à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011001-fra.cfm>.



Le rapport de dépendance démographique des personnes âgées est le rapport de la population des personnes âgées (65 ans et plus) à la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans), généralement mesuré par le nombre d'aînés pour 100 personnes en âge de travailler dans la population. Au cours des années 1960 et 1970, la population comptait moins de 13 personnes âgées pour 100 Canadiens en âge de travailler. En 2015, la population âgée a augmenté considérablement, la population canadienne comprenant près de 24 aînés pour 100 personnes en âge de travailler.⁴ Statistique Canada prévoit qu'en 2056, le ratio sera de 50 aînés pour 100 Canadiens en âge de travailler.⁵ En principe, comme les Canadiens en âge de travailler assurent le soutien économique des personnes âgées, une population d'aînés relativement importante est associée à une plus forte demande de ressources.

Accroître la productivité de la main-d'œuvre autochtone⁶ devrait être un élément important de la stratégie déployée par le Canada face à la hausse du rapport de dépendance démographique des personnes âgées. Contrairement à la population canadienne, la population autochtone est jeune et augmente rapidement. En 2011, 46 % de la population autochtone était âgée de moins de 25 ans, en comparaison de 29 % pour la population non autochtone. L'âge médian de la population autochtone était de 28 ans, contre 41 ans pour la population non autochtone.⁷ Le nombre d'Autochtones en âge de travailler (entre 25 et 64 ans) a augmenté de 21 % entre 2006 et 2011, contre seulement 5 % chez la population non autochtone.

⁴ Tableau Cansim 051-0001 Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires.

⁵ Statistique Canada, Évolution démographique, Rapport de dépendance. Document consultable à <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm>.

⁶ Dans cette analyse, les données pour la population autochtone (y compris des termes comme « Canadiens autochtones » et « Autochtones ») sont fondées sur les renseignements relatifs à la population d'identité autochtone utilisés par Statistique Canada. L'information se fonde largement sur le Profil de la population autochtone et les tableaux de données de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011. Selon Statistique Canada, « identité autochtone » comprend les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et les personnes ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et les personnes ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Dans le présent rapport, cette même définition s'applique au terme « population autochtone ».

⁷ AANC, Fiche d'information – Enquête nationale auprès des ménages de 2011, données démographiques, niveau de scolarité et résultats sur le marché du travail des Autochtones. Fiche d'information consultable à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1376329205785/1376329233875>.



Or, la main-d'œuvre autochtone est sous-utilisée, comme le montrent les écarts importants dans les indicateurs économiques entre les Autochtones et les Canadiens non autochtones.

Écarts dans les indicateurs économiques

Comme l'indique la publication récente du Conseil national de développement économique des Autochtones, *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones*, des écarts importants sont observés dans les résultats économiques entre la population autochtone et la population non autochtone au Canada.⁸ Des écarts particuliers dans les résultats en matière sociale et économique sont mentionnés dans le rapport :

- En 2011, le taux d'emploi chez les Autochtones était inférieur de 9,1 points de pourcentage par rapport à celui des non-Autochtones, et l'écart s'est élargi entre 2006 et 2011.
- Le taux d'activité chez les Autochtones s'est aussi élargi, à 4,9 points de pourcentage en dessous du taux d'activité des non-Autochtones en 2011.
- Le revenu annuel moyen des Autochtones (avec revenu, âgés de 15 ans et plus) était inférieur de 27,5 % à celui des non-Autochtones, soit plus 11 000 \$ de moins.
- La proportion des Autochtones dont une majeure partie du revenu provient des transferts gouvernementaux a été établie à 36,5 %, soit 11 points de pourcentage de plus que le taux chez les non-Autochtones.
- En 2011, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les Autochtones était inférieur de 18,5 points de pourcentage au taux des non-Autochtones.

⁸ *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2015*, Conseil national de développement économique des Autochtones. Consultable à <http://www.naedb-cndea.com/french/reports/CNDEA-Rapport-d%E2%80%99%C3%A9tape-juin-2015.pdf>.



- Le taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires était inférieur de 15,6 points de pourcentage chez la population autochtone par rapport aux Canadiens non autochtones en 2011.

Le Conseil national de développement économique des Autochtones a lancé une étude, menée par Fiscal Realities Economists, dans le but d'analyser l'effet que pourrait représenter pour l'économie canadienne l'élimination des écarts dans les résultats économiques entre les Canadiens autochtones et la population non autochtone. L'analyse a porté sur deux aspects : l'impact économique prévu et les conséquences attendues en matière fiscale. Les conclusions sont résumées dans la brochure intitulée *Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards \$*. Les résultats de l'analyse montrent que l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre autochtone pourrait constituer une composante précieuse de toute stratégie visant à maintenir le niveau de vie canadien compte tenu de l'accroissement du rapport de dépendance démographique des personnes âgées.⁹

Le présent document décrit les méthodologies, les hypothèses et les sources utilisées dans cette analyse. Elles sont présentées par sections correspondant aux éléments graphiques de la brochure.

⁹ Cela suppose que les gains économiques sont le fruit de la nouvelle activité économique et qu'ils ne vont pas causer l'éviction des avantages économiques créés par les Autochtones.



Améliorer l'éducation et la formation des Autochtones

La méthodologie suppose que si les Autochtones recevaient une éducation et une formation égales à celles des non-Autochtones, la productivité des travailleurs autochtones équivaldrait à celle de la main-d'œuvre non autochtone. Une productivité au travail égale pour les deux populations devrait faire en sorte que le revenu moyen d'emploi¹⁰ des Autochtones se hisse au niveau de celui des non-Autochtones. Il importe de souligner que cette hypothèse ne tient pas compte d'autres obstacles auxquels peuvent être confrontés les Canadiens autochtones, comme le racisme systémique et les différentes normes sociales et culturelles.

La méthodologie estime le revenu d'emploi additionnel gagné par les Autochtones (touchant actuellement un revenu d'emploi) dans l'hypothèse où l'écart dans le revenu moyen d'emploi était éliminé. Cette méthodologie adopte une approche par province.

Un exemple fondé sur les données pour l'Ontario est présenté ci-dessous.

La différence dans le revenu moyen d'emploi chez la population autochtone avec revenu d'emploi (33 400 \$) et la population non autochtone touchant un revenu d'emploi (44 045 \$) a été établie à 10 645 \$, pour un revenu gagné en 2010. Les données provinciales sur l'IPC pour 2010 (116,5) et 2015 (127,4) ont donc été utilisées pour effectuer la conversion en dollars de 2015.¹¹ L'écart estimé dans le revenu moyen d'emploi pour 2015 est de 11 641 \$.

¹⁰ Le revenu d'emploi est le revenu total reçu au cours de 2010 par les personnes âgées de 15 ans et plus sous forme de salaires et traitements, de revenu net de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Les définitions de Statistique Canada fournissent une description complète de chaque composant. En résumé, les salaires et traitements sont les salaires et traitements bruts avant les retenues pour l'impôt sur le revenu, les cotisations à un régime de pensions et au programme d'assurance-emploi. Le revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession est le revenu net (recettes brutes moins les dépenses d'exploitation, telles que les salaires, les loyers, l'amortissement) provenant de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société ou de l'exercice d'une profession pour son propre compte. Le revenu agricole net est le revenu net (recettes brutes provenant de la vente de produits agricoles, moins l'amortissement et les frais d'exploitation) tiré de l'exploitation d'une ferme.

¹¹ Les données sur l'IPC sont tirées du Tableau Cansim 326-0021 – Indice des prix à la consommation par province.



En 2010, 47,1 % des Autochtones en Ontario touchaient un revenu d'emploi (142 050 personnes sur 301 425). Cette proportion a été appliquée à la population autochtone ontarienne prévue pour 2015 (358 724 personnes) afin d'estimer le nombre d'Autochtones en Ontario susceptibles de bénéficier d'une hausse du revenu moyen d'emploi en 2015.¹² Le nombre estimé est de 169 053 personnes.

L'écart estimé à 11 641 \$ a été appliqué au nombre estimé de 169 053 personnes. Il en résulte un revenu d'emploi additionnel de 1,97 milliard \$ pour les Autochtones touchant un revenu d'emploi.

Le même processus a été répété pour chaque province et territoire. Nos résultats sont résumés dans le Tableau 1 ci-dessous.

Province/ territoire	Écart estimé dans le revenu moyen d'emploi (dollars de 2015)	Nombre estimé d'Autochtones ayant un revenu d'emploi (2015)	Revenu additionnel estimé des Autochtones ayant un revenu d'emploi (dollars de 2015)
C.-B.	10 795 \$	125 596 \$	1 355 774 862 \$
Alb.	13 626 \$	114 248 \$	1 556 747 393 \$
Sask.	11 629 \$	63 416 \$	737 450 292 \$
Man.	8 963 \$	81 388 \$	729 490 639 \$
Ont.	11 641 \$	169 053 \$	1 967 938 814 \$
QC	7 088 \$	87 316 \$	618 866 304 \$
T.-N.	4 862 \$	26 059 \$	126 706 434 \$
Î.-P.-É.	6 506 \$	1 963 \$	12 770 973 \$
N.-É.	7 161 \$	21 773 \$	155 912 984 \$
N.-B.	10 132 \$	12 964 \$	131 343 046 \$
Yuk.	15 857 \$	4 443 \$	70 449 217 \$
T.N.-O.	29 880 \$	11 140 \$	332 854 412 \$
NU	52 329 \$	13 014 \$	681 007 384 \$
Total			8 477 312 754 \$

¹² La population prévue a été estimée par la projection du taux de croissance annuelle de la population autochtone de la province entre les recensements de 2006 et de 2011 sur l'année 2015.



Dans le tableau ci-dessus, la première colonne indique la province ou le territoire. La seconde colonne indique l'écart estimé dans le revenu moyen d'emploi entre la population autochtone et la population non autochtone, exprimé en dollars de 2015.¹³ La troisième colonne indique le nombre estimé d'Autochtones ayant un revenu d'emploi.¹⁴ La quatrième colonne indique le revenu additionnel estimé associé à l'élimination des écarts¹⁵, aussi exprimé en dollars de 2015. C'est le résultat obtenu lorsque l'écart dans le revenu d'emploi (colonne 2) est appliqué au nombre d'Autochtones ayant un d'emploi (colonne 3).

La somme des estimations pour l'ensemble des provinces et des territoires procure une estimation nationale de près de 8,48 milliards \$ en revenu d'emploi additionnel. Ces estimations sont aussi illustrées dans le graphique de la brochure intitulé « *Améliorer l'éducation et la formation des Autochtones* », reproduit à la page suivante.

¹³ Les écarts dans le revenu moyen d'emploi ont été calculés au moyen des données de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011, basées sur les revenus de 2010. La méthodologie utilisée fournit des données provinciales relatives à l'IPC pour accroître l'écart en passant des dollars de 2010 aux dollars de 2015.

¹⁴ Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011 ont été utilisées pour établir le nombre d'Autochtones de chaque province et le nombre d'entre eux ayant eu un revenu d'emploi en 2010. La proportion de la population autochtone ayant eu un revenu d'emploi en 2010 a été appliquée à la population autochtone prévue en 2015 pour fournir une estimation du nombre d'Autochtones ayant un revenu d'emploi en 2015. La projection de la population autochtone en 2015 dans chaque province a été établie par l'application du taux de croissance annuelle provincial entre les recensements de 2006 et de 2011.

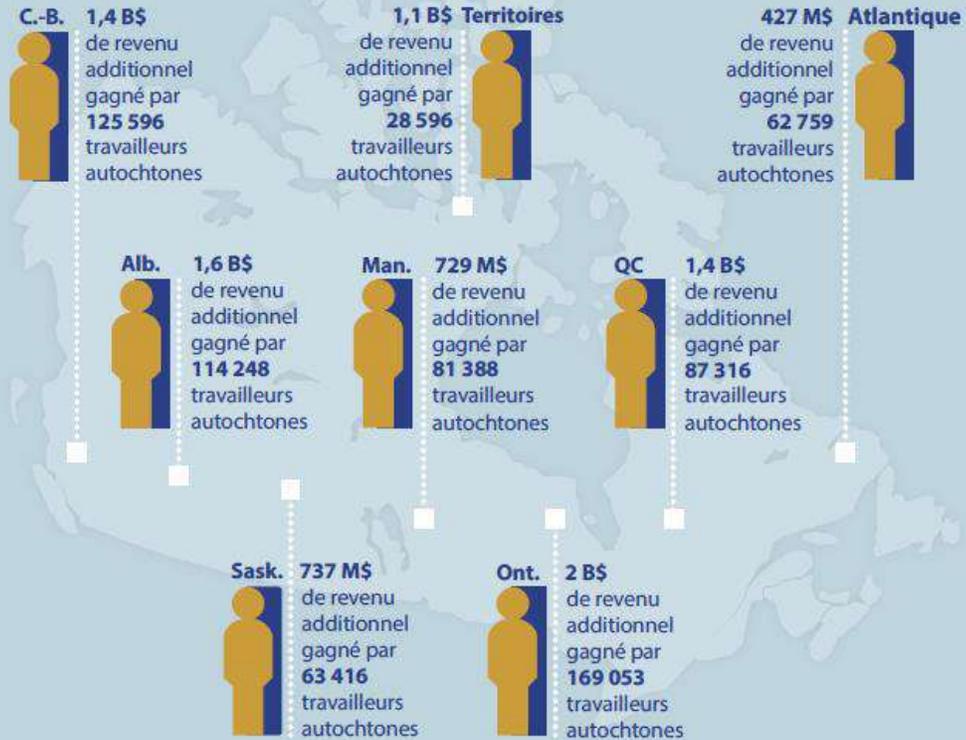
¹⁵ Résultat fondé sur la proportion actuelle de la population autochtone ayant un revenu d'emploi. Sont exclus les Autochtones qui seraient nouvellement employés en raison de l'élimination de l'écart dans le taux d'emploi. Cette question sera examinée plus loin.



Améliorer l'éducation et la formation des Autochtones

Si les Autochtones qui touchent actuellement un revenu d'emploi recevaient une éducation et une formation égales à celles des non-Autochtones, la productivité des travailleurs autochtones équivaldrait à celle de la main-d'œuvre non autochtone. Le revenu d'emploi moyen chez les Autochtones se hisserait au niveau de celui des non-Autochtones.

L'élimination des écarts dans l'éducation et la formation se traduirait par une augmentation de 8,5 milliards \$ du revenu annuel de la population active autochtone estimée.



Améliorer les possibilités et la participation des Autochtones

Dans la méthodologie, l'hypothèse est que si la population autochtone disposait des mêmes possibilités économiques que celles offertes aux autres Canadiens, elle serait autant encouragée à participer à la population active. Si les résultats économiques sont semblables pour les deux populations, la population autochtone pourra exploiter ces possibilités au même niveau que la population non autochtone. Donc, selon la méthodologie, le taux d'emploi de la population autochtone devrait s'accroître jusqu'au niveau de la population non autochtone. Cela signifie un afflux de nouveaux travailleurs autochtones.¹⁶ De plus, la méthodologie appliquée dans cette section repose sur les mêmes hypothèses que la section précédente. Ainsi, les nouveaux travailleurs autochtones sont censés toucher les mêmes revenus moyens d'emploi que la population non autochtone.

La méthodologie estime le revenu d'emploi additionnel gagné par les nouveaux travailleurs autochtones en raison de l'élimination de l'écart dans le taux d'emploi. Ici encore, une approche par province est utilisée.

Les données de la Saskatchewan serviront d'exemple.

Le taux d'emploi parmi la population autochtone (46,8 %) et la population non autochtone (67,8 %) a été déterminé à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011.¹⁷ En Saskatchewan, l'écart dans le taux d'emploi a été établi à 21 points de pourcentage. Appliqué à la population autochtone prévue âgée de 15 ans

¹⁶ En principe, ces nouveaux travailleurs autochtones ne touchaient aucun revenu de travail (soit parce qu'auparavant, ils n'avaient pas de travail ou ils ne faisaient pas partie de la population active).

¹⁷ La méthodologie se fondait sur des données des profils provinciaux et territoriaux de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) et du Profil de la population autochtone ainsi que sur les tableaux des données de l'ENM, y compris le tableau 99-014-X20110401 – Statistiques du revenu et des gains.



et plus pour 2015, soit 115 573 personnes¹⁸, cet écart donne un nombre estimatif de 24 302 nouveaux travailleurs autochtones en Saskatchewan. Pour chacun de ces nouveaux travailleurs autochtones, le revenu d'emploi devait théoriquement passer de zéro au revenu moyen d'emploi estimé gagné en 2015 par la population non autochtone ayant un revenu d'emploi. Pour la Saskatchewan, ce revenu a été estimé à 46 033 \$.¹⁹ Cela signifie, pour la province, un revenu d'emploi additionnel estimé de 1,12 milliard \$ par année.

Ce processus a été répété pour chaque province et territoire. Les résultats sont présentés au Tableau 2 ci-dessous.

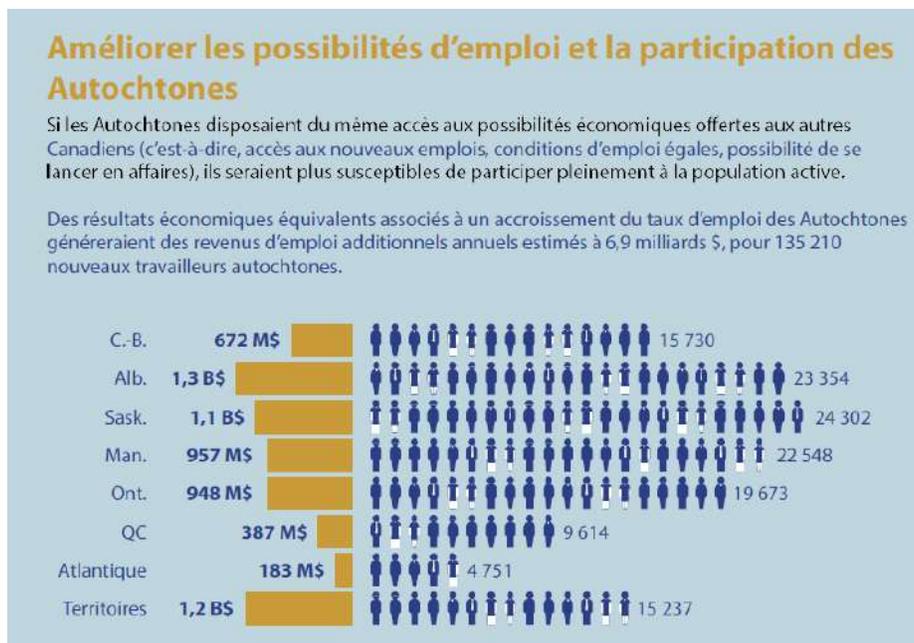
Province/ territoire	Écart estimé dans le revenu moyen d'emploi (points de pourcentage)	Nombre estimé de nouveaux travailleurs autochtones (2015)	Revenu additionnel estimé des nouveaux travailleurs autochtones (dollars de 2015)
C.-B.	7,7	15 730	672 089 266 \$
Alb.	12,9	23 354	1 342 003 147 \$
Sask.	21	24 302	1 118 719 027 \$
Man.	15,2	22 548	956 976 879 \$
Ont.	7	19 673	947 587 790 \$
QC	6,8	9 614	387 399 429 \$
T.-N.	3,2	1 356	54 272 682 \$
Î.-P.-É.	6	123	4 136 285 \$
N.-É.	4,1	1 469	57 077 979 \$
N.-B.	8,3	1 803	67 844 544 \$
Yuk.	19,9	1 168	60 695 716 \$
T.N.-O.	33,8	5 239	391 632 579 \$
NU	46,2	8 829	793 356 237 \$
Total			6 853 791 559 \$

¹⁸ Le revenu d'emploi moyen de la population non autochtone en Saskatchewan en 2010 a été établi à 41 775 \$ par l'Enquête nationale auprès des ménages. Sur la base des données de l'IPC pour 2010 (118,7) et 2015 (130,8), ce revenu moyen d'emploi a été accru à une valeur estimée de 46 033 \$ pour 2015.

¹⁹ Le revenu d'emploi moyen de la population non autochtone en Saskatchewan en 2010 a été établi à 41 775 \$ par l'Enquête nationale auprès des ménages. Sur la base des données de l'IPC pour 2010 (118,7) et 2015 (130,8), ce revenu moyen d'emploi a été accru à une valeur estimée de 46 033 \$ pour 2015.

Dans le tableau ci-dessus, la première colonne indique la province ou le territoire. La seconde colonne indique l'écart estimé dans le taux d'emploi entre la population autochtone et la population non autochtone.²⁰ La troisième colonne indique le nombre estimé de nouveaux travailleurs autochtones associé à l'élimination de l'écart.²¹ La quatrième colonne indique le revenu additionnel estimé gagné par les nouveaux travailleurs autochtones,²² exprimé en dollars de 2015. C'est le résultat obtenu lorsque l'écart dans le taux d'emploi (colonne 2) est appliqué au nombre de nouveaux travailleurs autochtones (colonne 3).

La somme des estimations pour l'ensemble des provinces et des territoires fournit une estimation nationale d'un peu plus de 6,85 milliards \$ en revenu d'emploi additionnel. Ces estimations sont aussi illustrées dans le graphique de la brochure intitulé « *Améliorer les possibilités d'emploi et la participation des Autochtones* », reproduit ci-dessous.



²⁰ Selon des données recueillies dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011.

²¹ Estimation obtenue par l'application de l'écart dans le taux d'emploi à la population autochtone âgée de 15 ans et plus prévue pour 2015, estimée par la projection du taux de croissance annuelle de la population autochtone de la province entre les recensements de 2006 et de 2011 sur l'année 2015.

²² En principe, le revenu d'emploi de chacun de ces nouveaux travailleurs autochtones devait passer de zéro au revenu moyen d'emploi estimé gagné en 2015 par la population non autochtone ayant un revenu d'emploi.

Comblent l'écart dans la productivité

Les deux sections précédentes estiment un revenu d'emploi accru pour les Autochtones ayant actuellement un revenu d'emploi et pour les nouveaux travailleurs autochtones. Cette méthodologie estime l'incidence économique associée à cette hausse de revenu d'emploi sur la base de l'évolution du produit intérieur brut. Cette estimation peut aussi être faite au moyen des données par province et territoire. Les données de la Nouvelle-Écosse serviront d'exemple.

Deux multiplicateurs de l'incidence économique ont été recueillis au moyen des tableaux de multiplicateurs du modèle entrées-sorties appliqué à Statistique Canada.²³ En Nouvelle-Écosse, le multiplicateur total du revenu du travail (tous les secteurs de l'économie provinciale) est de 0,44 et le multiplicateur total du PIB (aux prix de base) est de 0,73. Ces multiplicateurs indiquent que si la production économique brute de l'économie provinciale augmente de 1 \$, la hausse associée du revenu du travail total devrait être d'environ 0,44 \$, et l'augmentation du PIB provincial prévu d'environ 0,73 \$.²⁴ Cela signifie qu'une hausse de 0,44 \$ du revenu du travail est associée à une augmentation du PIB de 0,73 \$. L'incidence sur le PIB correspond à 1,64 fois l'importance de l'incidence sur le revenu du travail.

²³ Les multiplicateurs d'entrées-sorties, numéro de catalogue 150046XDB, Division des comptes des industries, ont été fournis par un expert de Statistique Canada, Andreas Trau. Les données des multiplicateurs pour les effets directs et indirects combinés ont été utilisées. Les effets induits, résultant de la dépense des salaires pour des produits de consommation – parfois appelée « dépenses des ménages » – ont été exclus. Les revenus directement et indirectement générés sont dépensés pour l'acquisition d'articles de différents secteurs économiques, comme la nourriture, le vêtement, le divertissement, etc. C'est l'effet induit. Les modèles qui incluent les effets induits sont souvent critiqués en raison du risque de surévaluation des avantages économiques. D'ailleurs, les données des multiplicateurs et les modèles entrées-sorties de Statistique Canada comprennent souvent des mises en garde signalant les limites du modèle et le risque d'une interprétation fautive associée à l'inclusion des effets induits. La présente étude s'appuie sur des données de modèles ouverts et exclut les effets induits. L'inclusion d'effets induits dans des modèles fermés génère des multiplicateurs plus vastes, par rapport à ceux des modèles ouverts (les autres paramètres étant égaux). Il résulte que les modèles fermés estiment une incidence économique plus vaste pour des projets avec des revenus de travail relativement élevés. Les modèles fermés ont été critiqués en raison de ce biais, qui est la raison pour laquelle la méthodologie de la présente étude exclut les effets induits.

²⁴ Veuillez noter que la production économique brute et le produit intérieur brut sont différents. Ce sont deux mesures de la productivité économique pour un secteur et une période donnés, mais la production économique mesure la valeur de toutes les ventes de biens et de services (y compris les achats finaux et les entrées intermédiaires), alors que le produit intérieur brut ne mesure que la valeur ajoutée (production économique moins la valeur des entrées intermédiaires). C'est pourquoi le multiplicateur du produit intérieur brut est inférieur à 1.



Nous pourrions aussi dire que pour chaque dollar d'augmentation du revenu du travail, le PIB augmenterait de 1,64 \$.²⁵

Une somme d'environ 213 millions \$ en revenu d'emploi additionnel annuel a été estimée plus haut.²⁶ Le facteur du PIB par rapport au revenu de 1,64 a été appliqué pour estimer le revenu du travail additionnel. La hausse estimée du PIB provincial a été établie à environ 349,8 millions \$ par année.

Ce processus a été répété pour chaque province et territoire. Les résultats sont présentés au Tableau 3 ci-dessous.

Province/ territoire	Facteur PIB par rapport au revenu	Revenu d'emploi additionnel combiné estimé (dollars de 2015)	Incidence estimée sur le PIB (dollars de 2015)
C.-B.	1,72 (0,78 et 0,45)	2 027 864 128 \$	3 496 719 818 \$
Alb.	1,95 (0,80 et 0,41)	2 898 750 540 \$	5 645 459 844 \$
Sask.	2,23 (0,72 et 0,32)	1 856 169 320 \$	4 144 542 197 \$
Man.	1,69 (0,70 et 0,41)	1 686 467 518 \$	2 848 126 175 \$
Ont.	1,62 (0,75 et 0,46)	2 915 526 604 \$	4 735 633 842 \$
QC	1,68 (0,77 et 0,46)	1 006 265 733 \$	1 692 271 483 \$
T.-N.	2,10 (0,70 et 0,33)	180 979 116 \$	380 857 051 \$
Î.-P.-É.	1,67 (0,74 et 0,44)	16 907 259 \$	28 272 210 \$
N.-É.	1,64 (0,73 et 0,44)	212 990 962 \$	349 800 142 \$
N.-B.	1,69 (0,60 et 0,36)	199 187 590 \$	336 866 291 \$
Yuk.	1,79 (0,71 et 0,40)	131 144 932 \$	234 547 663 \$
T.N.-O.	2,12 (0,67 et 0,32)	724 486 990	1 532 683 267
NU	1,53 (0,62 et 0,41)	1 474 363 621	2 249 085 003
Total			27 674 864 986

²⁵ La méthodologie présuppose que les différences entre le revenu d'emploi et le revenu du travail sont négligeables.

²⁶ Somme estimée de 57,1 millions \$ associée à l'élimination de l'écart dans le taux d'emploi (voir la ligne consacrée à la N.-É. dans le Tableau 2) et somme estimée de 155,9 millions \$ associée à l'élimination de l'écart dans le revenu moyen d'emploi (voir la ligne consacrée à la N.-É. dans le Tableau 1).

Dans le tableau ci-dessus, la première colonne indique la province ou le territoire. La seconde colonne indique le facteur PIB par rapport au revenu.²⁷ La troisième colonne indique le revenu d'emploi additionnel estimé gagné par les Autochtones associé à l'élimination de l'écart dans le revenu moyen d'emploi et le taux d'emploi.²⁸ La quatrième colonne indique la hausse estimée du produit intérieur brut, exprimée en dollars de 2015. C'est le résultat obtenu lorsque le facteur PIB par rapport au revenu (colonne 2) est appliqué au revenu additionnel estimé gagné par les Autochtones (colonne 3).

La somme des estimations pour l'ensemble des provinces et des territoires procure une estimation nationale de 27,67 milliards \$. Cela représente la hausse prévue du PIB canadien à la suite de l'élimination des écarts économiques entre les Autochtones et la population non autochtone, et une augmentation du PIB national d'environ 1,5 %.²⁹ Ces estimations sont résumées dans le graphique de la brochure intitulé « *Comblent l'écart dans la productivité* », reproduit ci-dessous.

²⁷ Le changement estimé dans le revenu du travail est mis en relation avec l'incidence prévue sur le PIB. Ces facteurs sont fondés sur les multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada. Le multiplicateur du PIB aux prix de base et celui du revenu du travail sont aussi indiqués entre parenthèses. Ce sont des multiplicateurs directs et indirects, qui excluent les effets induits, pour l'économie totale (tous les secteurs).

²⁸ C'est la somme des estimations des tableaux 1 et 2.

²⁹ Le tableau Cansim 379-0031 indique le PIB du Canada aux prix de base de 2015, soit 1 648 539 500 000 \$ en dollars chaînés de 2007. Alors que les valeurs en dollars constants sont pondérées par un panier de biens et de services inchangé, les valeurs en dollars chaînés sont pondérées par un panier qui change chaque année pour refléter plus précisément les dépenses réelles, mais est aussi chaîné ou moyenné pour des paires d'années successives. Les données du PIB demeurant représentatives du dollar de 2007, elles ont été converties en dollars de 2015 au moyen des données nationales de l'IPC pour 2007 (111,5) et 2015 (126,6). Une hausse de 27,7 milliards \$ représente une augmentation de 1,5 %.



Comblent l'écart dans la productivité

L'élimination de l'écart se traduirait par un accroissement estimé du PIB de **27,7 milliards \$** par année, soit une augmentation d'environ **1,5 %** de l'économie nationale.



Une occasion à saisir pour l'économie canadienne

Les écarts dans les résultats économiques entre les Canadiens autochtones et la population non autochtone représentent une perte économique importante pour le Canada tout entier. La présente analyse a montré que l'élimination de ces écarts se traduirait par une hausse du PIB canadien d'environ 27,7 milliards \$ par année. Cela signifie que l'élimination immédiate des écarts dans les résultats économiques pourrait faire augmenter le PIB canadien de 1,5 %, ce qui représente une retombée importante dans les conditions économiques actuelles.³⁰

³⁰ Le PIB a augmenté dans une proportion moindre l'année dernière. S'appuyant sur un rapport de Statistique Canada daté du 1^{er} mars 2016, le *Financial Post* indiquait que le PIB avait augmenté de 1,2 % en 2015. L'article de Gordon Isfeld, intitulé *Canada's economy grows more than expected, lifting loonie higher*, peut être consulté à <http://www.financialpost.com/m/wp/blog.html?b=business.financialpost.com/news/economy/canadaseconomy->



Cependant, l'élimination des écarts aura probablement une incidence réelle plus grande que ces estimations, en raison du temps nécessaire pour faire les investissements exigés pour combler concrètement les écarts dans les résultats économiques :

- Il faudra du temps pour effectuer les investissements dans l'éducation et la formation de haute qualité requises pour que la productivité de la main-d'œuvre autochtone atteigne celle de la main-d'œuvre non autochtone, égalisant ainsi les revenus moyens d'emploi;
- Il faudra du temps pour effectuer les investissements nécessaires pour améliorer l'accès aux possibilités économiques qui permettront aux Autochtones de hausser leur taux d'activité au niveau de la population non autochtone, ce qui aura pour effet d'égaliser les taux d'emplois.

Les tendances démographiques examinées dans la section Contexte vont se poursuivre durant la période requise pour les investissements. Comme nous l'avons vu, la population autochtone est jeune et croît rapidement. Les jeunes Autochtones en âge de travailler sont plus nombreux au Canada chaque année. Cette croissance va renforcer l'incidence d'une éducation et d'une formation améliorées et d'un meilleur accès aux possibilités économiques. Une main-d'œuvre autochtone plus importante aura une incidence économique plus grande lorsque les écarts dans les résultats économiques auront été comblés.

<http://www.financialpost.com/m/wp/blog.html?b=business.financialpost.com/news/economy/canadas-economy-grows-more-than-expected-3>. L'article indique aussi que [TRADUCTION] « la plupart des économistes prévoient un PIB de 0,5 pour cent pour le premier trimestre de 2016 ».



Incidences sur les budgets gouvernementaux

Les conditions de pauvreté au Canada coûtent cher aux gouvernements et font augmenter les dépenses en soins de santé, en aide sociale et en justice pénale. De plus, les personnes qui touchent un revenu inférieur génèrent moins de recettes publiques.

L'écart dans le taux de pauvreté entre les Autochtones et la population non autochtone occasionne des pertes annuelles estimées à 8,4 milliards \$ pour tous les gouvernements au Canada.

Coûts

Il est important de mentionner que ce problème ne concerne pas spécifiquement la population autochtone, et qu'il est applicable à tous les Canadiens vivant dans la pauvreté. La pauvreté occasionne des coûts, associés à toute la population pauvre : coûts sociaux, coûts en matière de logement, de santé, d'éducation.³¹ Aux fins du présent projet, l'analyse se limite à l'écart de pauvreté entre la population autochtone et la population non autochtone. Cependant, la même analyse pourrait tout aussi bien s'appliquer, avec les mêmes résultats, à tout Canadien pauvre.

La méthodologie suppose que les résultats économiques pour la population autochtone sont haussés au niveau de la population non autochtone. Il en résulte que le taux de pauvreté de la population autochtone est réduit au même niveau que celui de la population non autochtone.³² Étant donné l'absence de variations régionales à prendre en compte au regard des différences de prix ou de coût de la vie, tous les ménages du Canada sont assujettis à la même ligne (ajustée selon la taille du ménage). Par conséquent, notre analyse ne vaut qu'à l'échelle nationale et n'est pas ventilée par province et territoire.

³¹ Voir le résumé de Canada sans pauvreté intitulé *The Cost of Poverty* (<http://www.cwp-csp.ca/poverty/the-cost-of-poverty/>), qui décrit brièvement les coûts associés à la pauvreté et fournit des données sur les coûts assumés par tous les gouvernements.

³² Cette méthodologie est basée sur l'élimination de l'écart dans la fréquence du faible revenu d'après la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI), qui est une mesure relative utilisée par Statistique Canada. La MFR-ApI est fixée à 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté du



Sur la base des données sur les revenus de 2010, la fréquence du faible revenu parmi la population autochtone et la population non autochtone a été recueillie à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages.³³ Le taux de pauvreté parmi la population non autochtone a été établi à 14,5 % (4 554 575 sur 31 366 210), alors que celui de la population autochtone était de 25,3 % (257 545 sur 1 019 960). L'écart dans le taux de pauvreté était à 10,7 points de pourcentage. L'élimination de cet écart en 2015 ferait diminuer de 173 234 le nombre d'Autochtones vivant dans la pauvreté au Canada.³⁴

ménage observée au niveau des personnes. Dans le cas présent, « rajusté » indique que les besoins du ménage sont pris en considération. L'ajustement pour les tailles du ménage correspond au fait que les besoins du ménage augmentent avec le nombre de membres dans le ménage, mais pas nécessairement dans la même proportion pour chaque membre additionnel. Les seuils de revenu après impôt établis pour la MFR-ApI en 2011 étaient les suivants : 19 460 \$ pour un ménage d'une personne, 27 521 \$ pour un ménage de deux personnes, 33 706 \$ pour un ménage de trois personnes, 38 920 \$ pour un ménage de quatre personnes, 43 514 \$ pour un ménage de cinq personnes, 47 667 \$ pour un ménage de six personnes, et 51 486 \$ pour un ménage de sept personnes.

³³ L'Enquête nationale auprès des ménages n'indique pas expressément le taux pour la population non autochtone, mais il a été déduit en soustrayant les données relatives à la population autochtone de celles établies pour la population totale.

³⁴ L'écart de 10,7 points de pourcentage a été appliqué à la population autochtone de 1 614 500 personnes prévue pour 2015. Cette population a été estimée par l'application du taux de croissance (3,6 %) de la population autochtone entre le recensement de 2006 (1 172 785 personnes) et l'Enquête nationale auprès des ménages 2011 (1 400 685 personnes).



Le coût moyen de la pauvreté par Canadien à faible revenu a été estimé à 12 662 \$.³⁵ Selon ce coût moyen, les économies budgétaires associées au retrait de 173 234 personnes du nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté sont estimées à environ 2,2 milliards \$.

Recettes publiques

La méthodologie présuppose que l'exonération fiscale prescrite à l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* est maintenue sous sa forme actuelle et que, par conséquent, les différents segments de la population autochtone ne génèrent pas les mêmes recettes publiques par dollar de revenu d'emploi additionnel. Dans cette méthodologie, le revenu d'emploi additionnel gagné par des membres des Premières Nations vivant dans une réserve ne génère pas de nouvelles recettes sur l'impôt des particuliers, mais contribue à d'autres recettes publiques. En 2011, environ 22,8 % de la population autochtone était comprise de membres des Premières Nations vivant dans des réserves (320 030 personnes sur 1 400 685). Cette méthodologie assume qu'une tranche de 22,8 % des 15,3 milliards \$ en revenus d'emploi additionnels résultant de l'élimination des écarts dans le taux d'emploi et le revenu moyen d'emploi (estimés à la section précédente) est gagnée par des membres des Premières Nations vivant dans des réserves. Cela signifie que l'élimination des écarts dans l'emploi générerait des revenus d'emploi additionnels annuels estimés à 3,5 milliards \$ pour les membres des Premières Nations vivant dans des réserves, et à 11,8 milliards \$ pour les autres Canadiens autochtones.

³⁵ Cette estimation est en dollars de 2015. Elle est basée sur un rapport de 2011 du Conseil national du bien-être social (CNBES) intitulé *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté* (http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/cnb-ncw/HS54-2-2011-fra.pdf). Ce rapport estimait le coût direct de la pauvreté au Canada en 2007 à 12,3 milliards \$, citant une étude de l'Ontario Association of Food Banks, qui estimait le coût indirect de la pauvreté au Canada en 2007 à 24,4 milliards \$. Les coûts directs de la pauvreté comprennent les prestations de soutien du revenu, comme l'aide sociale et la Prestation fiscale pour le revenu de travail, et les services destinés aux personnes vivant dans la pauvreté. Les coûts indirects comprennent les coûts additionnels associés à un recours accru aux salles d'urgence, aux services de police, aux tribunaux, à l'orthopédagogie et à d'autres services spécialisés. Ces coûts sont des dépenses publiques et, ensemble, représentent les coûts de la pauvreté. Le coût moyen a été estimé au moyen du Tableau Cansim 202-0802, qui établit à 3 291 000 le nombre de personnes à faible revenu (la même mesure utilisée dans le rapport du CNBES) en 2007 au Canada, le coût moyen de la pauvreté s'établissant à 11 152 \$ pour 2007. Ce nombre a été ajusté en dollars de 2015 au moyen des données nationales de l'IPC pour 2007 (111,5) et 2015 (126,6).



La méthodologie a ensuite estimé (i) l'augmentation des recettes publiques générée par dollar de revenu d'emploi additionnel gagné par les membres des Premières Nations vivant dans des réserves et (ii) l'augmentation des recettes publiques générée par dollar de revenu d'emploi additionnel gagné par les autres Autochtones.

La première étape de l'estimation de l'incidence des budgets gouvernementaux consistait à estimer les recettes publiques générées par le revenu d'emploi additionnel. Selon les données de l'Institut Fraser sur le revenu et l'impôt de 2015, la facture fiscale d'une famille moyenne représentait 43,7 % du revenu total familial (44 980 \$ sur 102 874 \$) au Canada.³⁶ L'impôt sur le revenu versé par une famille moyenne était de 14 954 \$. Par conséquent, la facture fiscale totale d'une famille moyenne canadienne, à l'exclusion de l'impôt sur le revenu, représentait environ 29,2 % du revenu total familial.

En raison de la disponibilité des données, les pourcentages indiqués ci-dessus pour la famille moyenne canadienne sont utilisés à la place des données pour la famille moyenne non autochtone. Il est à prévoir que cette différence générera une faible sous-estimation des recettes fiscales.

Un changement dans le revenu d'emploi se traduira par un changement égal dans le revenu total. Par conséquent, ces pourcentages sont appliqués à des changements estimés dans le revenu d'emploi associés à l'élimination des écarts dans le taux d'emploi et le revenu moyen d'emploi. Il est prévu que le revenu d'emploi additionnel estimé de 3,5 milliards \$ gagné par les membres des Premières Nations vivant dans des réserves générerait une augmentation des recettes publiques estimée à 1 milliard \$ (29,2 % de 3,5 milliards \$). Les 11,8 milliards \$ de revenu d'emploi additionnel estimés pour les autres Autochtones devraient générer des recettes publiques additionnelles estimées à 5,2 milliards \$ (43,7 % de 11,8 milliards \$). Combinés, les revenus d'emploi additionnels associés à l'élimination des écarts dans le taux d'emploi devraient se traduire par une augmentation des recettes publiques estimée à 6,2 milliards \$.

³⁶ La facture fiscale totale comprend (i) les impôts sur le revenu; (ii) les taxes de vente; (iii) les taxes sur les boissons alcoolisées, le tabac, les divertissements et autres taxes d'accise; (iv) les taxes sur les automobiles, le carburant et l'immatriculation; (v) les charges sociales, l'impôt sur les pensions, l'impôt pour frais médicaux et la taxe destinée aux hôpitaux; (vi) l'impôt foncier; (vii) les droits d'importation; (viii) l'impôt sur les bénéfiques; (ix) les taxes liées à l'exploitation des ressources naturelles; (x) autres taxes. Ces taxes et impôts sont prélevés par tous les paliers de gouvernement.



Effet combiné

Selon les estimations, ces deux effets vont se traduire par une hausse budgétaire annuelle de l'ordre de 8,4 milliards \$ pour tous les gouvernements au Canada, résumée ci-dessous dans le Tableau 4.

Région	Coûts de la pauvreté (économisés par l'ensemble des gouvernements)	Recettes publiques additionnelles (pour l'ensemble des gouvernements)	Effet combiné sur les budgets gouvernementaux (pour l'ensemble des gouvernements)
Canada	2 193 530 717 \$	6 194 093 730 \$	8 387 624 447 \$

Ces données sont résumées dans le graphique de la brochure intitulé *Incidences sur les budgets gouvernementaux*, reproduit ci-dessous.





Le Conseil national de développement économique des Autochtones

10, rue Wellington, 17^e étage

Gatineau, (Quebec) K1A 0H4

819-953-2994

www.naedb-cndea.com